

L'Union européenne demande au Royaume-Uni d'accélérer le Brexit



Un point semble particulièrement poser problème, celui de l'Irlande du Nord.

Michel Barnier, négociateur en chef de l'Union européenne sur le dossier de sortie du Royaume-Uni a présenté une proposition de traité validant le Brexit et traduisant juridiquement les accords trouvés en décembre dernier entre les deux parties.

"Si nous voulons réussir cette négociation, et je veux la réussir, nous devons accélérer" a-t-il affirmé, rappelant que l'horloge tourne et que le Brexit doit légalement survenir dans désormais 13 mois (le 30 mars 2019).

Une partie du texte a été présentée, et elle est particulièrement sensible : elle concerne la frontière entre l'Irlande du Nord, qui fait parti du Royaume-Uni, et l'Irlande, membre de l'UE. Sur ce point, la réaction de la Première ministre britannique a été claire : elle a affirmé devant le Parlement ne pas vouloir remettre en cause l'intégrité territoriale de son pays, alors que se profile le retour d'une "frontière dure" entre le Royaume-Uni et l'Irlande.

L'UE souhaite désormais que la frontière soit faite au-delà de la zone nord-irlandaise, ce qui signifierait pour le Royaume-Uni une partition du territoire nationale, un compromis inacceptable pour le gouvernement de Theresa May, qui s'est expliquée :

"Le projet d'accord publié par la Commission, s'il est mis en oeuvre, nuirait au marché commun britannique et menacerait l'intégrité constitutionnelle du Royaume-Uni en créant une frontière douanière et réglementaire en mer d'Irlande. Aucun Premier ministre britannique ne l'acceptera"

L'Irlande et le parti Sinn Fein (indépendantiste) de Belfast poussent le leur côté pour que soit reconnu ce compromis.

D'autres détails, comme les droits des expatriés ou la question du divorce provoquent une certaine division parmi le parti Conservateur, et font que les tensions entre les différentes parties sont de plus en plus nombreuses.